

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	8	8

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 8	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne
Le 11/10/2024 et publication le 14/10/2024

L'an 2024, le 8 octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 30 septembre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 30 septembre 2024.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle,

Représentés : COLLET Claire représentée par Séverine FORVEILLE, JULIEN Alexandre représenté par Jacky GAUTHEUR

Excusé : PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Absent :

A été nommé secrétaire : Séverine FORVEILLE

D2024-033 : Mise en place d'un contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles en réseaux EU.

Monsieur le Maire informe les conseillers que plusieurs administrés se sont plaints en mairie sur la présence de nuisibles, notamment des rats, en centre bourg et aux abords des poubelles. Trois entreprises ont été contactées pour nous établir des propositions de contrat et voici leurs retours :

- LEVRARD – 4 passages/an – 590,60 € HT ;
- GRASSET France IMPLANT – 1 passage/an – 1 236,34 € HT ;
3 passages/an – 1 995,93 € HT ;
- FARAGO – 3 passages/an – 550 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Décide à l'unanimité des présents et représentés de mettre en place un contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles en réseaux EU et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le contrat avec l'entreprise FARAGO pour 3 passages/an pour un montant annuel HT de 550 €

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, François LEROUX

